

païens spiritualistes et les chrétiens, avec un certain avantage pour les chrétiens.

M. Ch. Perrat, m. r., apporte un exemple d'*Anastasi* pour *Anastasei* dans une inscription de la région de Vienne, en Dauphiné.

Sur la date, M. Marrou consulte les spécialistes de l'histoire africaine. M. Pflaum propose le III^e siècle assez avancé plutôt que le IV^e, à cause de l'absence de tout symbole religieux.

M. Fr. Chamoux, a. c. n., admet l'intervention d'un lapicide latin. Il signale l'intérêt que présenterait une recherche dans le Recueil des inscriptions de la Tripolitaine romaine, publié par Miss Reynolds et M. Ward Perkins.

Séance du 25 mars.

M^{me} Colette Lamy-Lassalle entretient la Société des enseignants de pèlerinage du Mont-Saint-Michel.

« Les enseignes¹ de pèlerin faites de plomb ou d'étain ont été coulées dans des moules d'ardoise, d'argile ou de schistes taillés en creux. Ces objets, très fragiles, ne résistent guère à l'assaut des années et l'air, si pur qu'il soit, leur est fatal. L'eau est peut-être le meilleur moyen de conservation de cette matière pauvre ; c'est pourquoi la plupart des enseignes ont été trouvées au fond des fleuves qui les ont gardées, parfois intactes, pendant des siècles.

« Habituellement, les enseignes de pèlerinage représentaient l'image du saint dont l'intercession était réclamée. A l'aide d'une épingle ou d'une bélière, les pèlerins les accrochaient à leur manteau ou à leur coiffure et elles étaient pour eux une protection contre les dangers du voyage. Elles prouvaient en même temps que le pèlerinage avait bien été effectué, car il pouvait être imposé comme une pénitence. C'était le « *testimonium sacré* » du devoir accompli.

1. On appelle enseignes « tous objets de métal, médaille, bijou, figurine qui s'attachaient à la Berette aux XIII^e, XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. La petite Vierge de plomb cousue sur le bonnet de Louis XI était une enseigne. » A. Forgeais, *Notice sur des plombs historiques trouvés dans la Seine*, 1859, t. I, p. 5.

Le mot enseigne, du latin *insigna* (sens de remarquable), a été remplacé, au début du XIX^e siècle, par le mot insigne, substantif masculin (P. Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*).

« Ces enseignes se fabriquaient à Paris ou sur le lieu même du pèlerinage. Il est intéressant de rappeler la lettre par laquelle Charles VI, en 1393, a exempté de droits d'aide « les « povres gens demourans au Mont Saint Michiel faisans & « vendans enseignes de Monseigneur Saint Michiel coquilles « & cornez qui sont nommez & appelez quiencaillerie¹ ».

« Autrefois, les pèlerins qui se rendaient au célèbre mont normand rapportaient des morceaux de pierre arrachés à l'abbaye. Mais, vers 1024, l'un d'eux fut « miraculeusement « puni² » pour avoir osé toucher au monument. « Visiblement, « les moines n'aimaient pas que l'on débite leur rocher en « reliques, bien que ce soit par ce procédé même que leur « fondateur, saint Aubert, s'était, dit-on, procuré, au Monte « Gargano, les reliques indispensables à la consécration de « la nouvelle église³. » Ils prirent l'habitude de ramasser des coquilles qu'ils trouvaient sur les grèves ou que leur vendaient des femmes de pêcheurs.

« Ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que nos saints voyageurs commencèrent à affluer au Mont-Saint-Michel⁴. C'est aussi à cette époque que se généralisa la fabrication des enseignes moulées et c'est sans doute pour que fût gardé les souvenirs des conques, ramassées sur la plage, qu'on en fit l'exacte reproduction en plomb.

« Les médailles de pèlerinage n'ont pas suscité beaucoup d'intérêt chez les historiens et pour les numismates, elles sont des parents pauvres. Pourtant, à la fin du siècle dernier, elles ont retenu, à plusieurs reprises, l'attention de notre Société⁵, ce qui prouve la valeur qu'attachaient nos collègues

1. *Ordonnances des rois de France*, t. VII, p. 590.

2. *Miracles du Mont-Saint-Michel*, éd. E. de Beaurepaire, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XXIX, 1877, p. 883.

3. L. Musset, *Recherches sur les pèlerins et les pèlerinages en Normandie jusqu'à la première croisade*, dans *Annales de Normandie*, octobre 1962, p. 127-150.

4. Une confrérie des pèlerins du Mont-Saint-Michel, en Avranchin, a été établie dans l'église Saint-Michel à Paris. « Du Breul écrit, sans marquer d'où il a puisé ce fait, que Philippe Auguste en fut l'instituteur. On est porté à croire que ce serait Louis XI qui y aurait plutôt donné occasion. » (Abbé Jean Lebeuf, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1754, t. I, p. 286.)

5. E. Grésy, *Notice sur quelques enseignes et médailles en plomb trouvées à Paris dans la Seine*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1862, t. XXV (3^e série, t. V), p. 117-133. Maxe-Werly, *Moules d'enseignes de*

de l'époque à ces menus objets, souvent qualifiés d'art mineur.

« Un nombre important de ces pièces ont été trouvées, entre 1854 et 1862, dans la Seine, à Paris, sous le pont au Change et le pont Notre-Dame. Arthur Forgeais, à qui l'on doit cette découverte, eut le très grand mérite d'attirer l'attention des archéologues sur ces menus objets ramassés au cours de travaux entrepris pour la canalisation du fleuve, la reconstruction des ponts et l'endiguement des quais¹.

« A la même époque furent signalées des découvertes comparables à Rouen dans la Seine, à Orléans dans la Loire, à Rennes dans la Vilaine et à Lyon dans la Saône². En Belgique, la Meuse et, à Londres, la Tamise furent aussi le lieu de trouvailles intéressantes. Comme à Paris, la plupart de ces plombs furent recueillis de manière tout à fait accidentelle, au cours de dragages ou de travaux divers imposés par notre civilisation urbaine.

« Si l'on excepte l'étude d'Armand-Calliat³ sur « La défroque d'un pèlerin de Saint-Jacques » qui serait restée « toute garnie d'enseignes » dans la famille d'un vigneron bourguignon, on peut dire que la plupart des pièces actuellement connues étaient immergées dans l'eau ou dans la vase. Comment expliquer cette particularité singulière?

« L'opinion de Grésy (*op. cit.*, p. 118) n'est plus admise aujourd'hui : « Il semble que c'était une pratique universellement observée au Moyen Age, écrit-il, de jeter dans le

pèlerinage, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1885, p. 194-199.

1. A. Forgeais, *op. cit.*, *Enseignes de pèlerinage*, t. II ; Imagerie religieuse, t. IV. Forgeais y traite des enseignes achetées en 1861 par Napoléon III. Conservées au Musée de Cluny, elles y sont constamment exposées.

2. A Rouen (renseignements communiqués par M^{lle} E. Chirol, conservateur du Musée départemental des Antiquités de Rouen), à Orléans (abbé Desnoyer, *Nouveaux objets trouvés dans la Loire*, dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, 1873, t. XII, p. 283, et 1876, t. XV, p. 113), à Rennes (Maxe-Werly, *op. cit.*, p. 196), à Lyon (J. Tricou, *Enseignes de pèlerinage et de dévotion*, dans *Bulletin des Musées lyonnais*, 1957, vol. II, n° 2, p. 40).

3. L. Armand-Calliat, *La défroque d'un pèlerin de Saint-Jacques*, dans *Bulletin historique du diocèse de Lyon*, 1924, p. 219-228. M. Vindry (communication du 17 juin 1964 à la Société des Antiquaires) a trouvé dans une tombe une enseigne de plomb.

« fleuve comme dans une vaste piscine tous les objets pieux ou bénits, hors d'usage, pour qu'ils fussent à l'abri de la profanation. » Celle de Jarrett¹ est contestée elle aussi; il pensait que ces souvenirs de pèlerinage étaient jetés des bateaux au retour du voyage.

« Revenons encore à Forgeais² dont les écrits, vieux de cent ans, font aujourd'hui autorité. Le pont au Change (c'était, en 1142, le pont des Orfèvres, puis ce fut le pont aux Changeurs) était, dit-il, couvert de maisons d'habitation et de boutiques qui se sont plusieurs fois écroulées dans le fleuve avant que le pont ne fût définitivement abattu pour être entièrement reconstruit en 1888. Le pont Notre-Dame était aussi peuplé de maisons : soixante d'entre elles auraient roulé dans la Seine en même temps que le pont, le 25 août 1499. Il n'y a rien d'étonnant à ce que de grandes quantités d'objets de toute sorte soient tombées dans les eaux. Les plombs qui font l'objet de notre étude ont ainsi pu être ramassés quelques siècles plus tard. Parmi eux ont été trouvés des méreaux, des armes et des objets divers, de pierre, de bronze ou de fer, ce qui confirmerait la chute fortuite et non le geste religieux. Émile Mâle³ a fait sienne la thèse de Forgeais, de même que Dom Leclercq⁴. Mais, pour ce dernier, tout ne proviendrait pas uniquement de maisons écroulées avec les ponts : « Objets de peu de valeur, une fois brisés et hors d'usage on les jetait à la boue. Ils roulaient au ruisseau, du ruisseau à la Seine. Elle les a gardés et a fini par les livrer. »

« Ces divers témoignages emportent, croyons-nous, la conviction. Il s'agit de pièces d'une grande fragilité, condamnées à la destruction par leur peu de valeur vénale. Elles auraient toutes péri si, par le plus grand des hasards, elles ne s'étaient conservées dans le lit du fleuve.

« Ces objets ne sont pas toujours des œuvres d'art. Ils sont le travail d'un ouvrier qui va tirer d'un seul moule un nombre considérable d'exemplaires. Nous avons pu retrouver trois représentations semblables coulées dans une matrice

1. Jarrett, *Catholic encyclopedia*, 1911, t. XII, p. 97.

2. Forgeais, *op. cit.*, t. I, p. 14 et suiv.

3. É. Mâle, *L'art religieux du XIII^e siècle en France*, 1925, p. 295.

4. H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, t. XI (I), col. 459.

unique, que le hasard des découvertes, des dons, des achats a réparties çà et là. L'une d'elle est au Musée de Cluny, l'autre au London Museum et la troisième dans une collection privée de Lucerne.

« Les dimensions de ces enseignes oscillent entre deux et douze centimètres. Celles du Mont-Saint-Michel peuvent être inspirées de la coquille, mais on y voit surtout l'archange ailé combattant le démon. Selon l'époque, il est vêtu d'une longue robe ou d'un costume militaire. De sa lance, il terrasse le diable, généralement sous la forme d'un dragon, ou brandit une épée redoutable. Il tient de sa main gauche un bouclier. Il est difficile de dater ces œuvres. Leur style rappelle le xiv^e siècle, époque à laquelle le Mont-Saint-Michel a été très fréquenté par les pèlerins¹ (pl. IV). Mais il s'agit souvent d'un art populaire tardif, et bien des objets que nous étudions ne sont pas antérieurs au xv^e ou au xvi^e siècle².

« Les pèlerins avaient le tort de se couvrir de ces enseignes, surtout si elles se rapportaient à des pèlerinages qu'ils n'avaient pas eux-mêmes accomplis. Rappelons l'accueil de Ménédème à Ogyge : « Mais que signifie cette parure ? « Vous voilà chamarré de coquilles et tout couvert de plombs « et d'étains... » C'est ainsi qu'Érasme se moquait dans ses colloques, au chapitre sur les pèlerinages³. »

La discussion qui s'engage porte d'abord sur la question de savoir pourquoi les enseignes de pèlerinage ont été le plus souvent retrouvées dans les rivières. M. M. Fleury, m. r., observe que les dragages ont ramené et ramènent encore les objets les plus divers et parfois les plus étranges, ce qui rend peu probables les explications spéciales qu'on a proposées. M. Fr. Salet, m. r., rappelle cependant qu'à Paris on a trouvé dans la Seine de nombreux moules, ce qui indiquerait que des enseignes de pèlerinages les plus divers ont été fabriquées dans la capitale, peut-être dans des maisons construites sur les ponts.

Le docteur M.-A. Dollfus, a. c. n., souligne la difficulté

1. Un très grand nombre de pèlerinages (enfants et adultes) sont signalés en 1333.

2. L'iconographie de ces enseignes fera l'objet d'une étude approfondie, illustrée de nombreuses reproductions (Publications du millénaire du Mont-Saint-Michel, 1966, à paraître).

3. Érasme, *Le pèlerinage*, trad. Develay, Paris, 1872, p. 10.

de distinguer les plombs de saint Michel au péril de la mer de ceux des autres lieux où l'archange était vénéré. En ce qui concerne la date des enseignes les plus anciennes, M. L. Carolus-Barré, m. r., signale qu'on a trouvé près de Carthage des enseignes de Notre-Dame de Boulogne portées par les croisés compagnons de saint Louis.

M. P. Jeulin, a. c. n., insiste sur la ressemblance de certaines enseignes avec la médaille de l'ordre de Saint-Michel.

M. P. Gasnault, a. c. n., suggère que les pâtisseries oublicurs ont pu choisir pour patron saint Michel en raison de l'usage constant qu'ils faisaient de la balance. M^{me} Lamy-Lassalle ayant observé que, pour certaines enseignes mal conservées, on peut hésiter entre saint Michel et saint Georges, M. Jean Lafond, m. r., indique que la présence d'une femme dans un plomb mutilé trancherait le débat en faveur de saint Georges.

Séance du 15 avril.

M. Charles de Tolnay, a. c. é., étudie l'**Hercule de Michel-Ange à Fontainebleau.**

« Michel-Ange avait dix-sept ans lorsqu'il exécuta une statue d'Hercule en marbre, plus grande que nature (4 braccia florentins de haut, soit environ 2^m33). Auparavant, il n'avait fait que de petites statuettes en terre cuite ou en cire et, en marbre, seulement une tête de faune, perdue, et deux petits reliefs.

« Nous savons par Vasari et Condivi que le jeune artiste commença sa statue après la mort de son mécène, Laurent le Magnifique (8 avril 1492), sans commande, de sa propre initiative, vraisemblablement dans l'intention d'attirer l'attention des riches bourgeois florentins par cette œuvre spectaculaire.

« La statue fut achetée par les Strozzi et hautement louée. En 1529, elle fut vendue, pour le compte de Filippo Strozzi le jeune, à Giovanni-Battista della Palla, qui l'envoya à François I^{er} dont il était le pourvoyeur ordinaire. La statue fut ensuite transportée à Fontainebleau, à une date indéterminée. Henri IV, en 1594, fit ériger la statue au centre du jardin de l'Étang, nouvellement créé, sur un piédestal décoré par le monogramme du roi. Le Père Dan (*Trésor des*